

Comment inscrire mon enfant à l'école ?

1. Je télécharge le dossier (date limite d'inscription le 04 avril 2025).

Je peux l'imprimer ou venir le retirer en Mairie

Joindre dossier unique d'inscription aux écoles

2. Je dépose le dossier à l'accueil de la mairie

- o Fiche de renseignement remplie
- o Justificatif de domicile de moins de 3 mois (*la facture de portable n'est pas acceptée*)
- o Fiche de cantine La fiche cantine est à retourner même si votre enfant ne mange pas à la cantine

3. La mairie me contactera, afin de récupérer le dossier validé par M. le Maire. Je saurai à quelle école est affecté mon enfant et les documents du centre de loisirs me seront remis.

4. Je prends RDV avec la directrice de l'école avec

- o Les documents remis par la mairie
- o Le livret de famille
- o Le certificat de radiation pour les enfants changeant d'école (*nouveaux habitants sur la commune donc arrivant d'une autre école*)
- o Le carnet de vaccination (*vaccination obligatoire : voir calendrier*)
(*Décret no 2018-42 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire*)
- o Dans le cas de séparation des parents, une copie du jugement rendant compte de l'application de l'autorité parentale
- o Dans le cas d'un exercice limité de l'autorité parentale, une copie du jugement explicitant les dispositifs relatifs à cette autorité parentale

5. Ecoles de GRATENTOUR :

- Ecole élémentaire M. Saquer
- Ecole maternelle M. Saquer
- Ecole primaire T. Pesquet – maternelle et élémentaire

NOTE D'INFORMATION INSCRIPTION SCOLAIRE

Pour la rentrée scolaire de septembre 2025
A L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE / ÉCOLE PRIMAIRE

L'inscription à l'école maternelle concerne :

- Les enfants nés en 2022, c'est donc une première inscription à l'école maternelle
- Nouveaux habitants sur la commune donc arrivant d'une autre école, quel que soit le niveau scolaire

L'inscription à l'école élémentaire concerne :

- Les enfants de la Grande Section de l'école Maurice SAQUER qui passent en CP, c'est donc une première inscription en élémentaire
- Nouveaux habitants sur la commune donc arrivant d'une autre école, quel que soit le niveau scolaire

ATTENTION !



Tous les enfants déjà inscrits à l'école Thomas PESQUET de Gratentour, n'ont pas besoin de réinscription, le passage d'un niveau à l'autre se fait automatiquement.

Les enfants déjà inscrits à l'école Maurice SAQUER de Gratentour, en petite section et en moyenne section (Maternelle) n'ont pas besoin de réinscription, le passage d'un niveau à l'autre se fait automatiquement.

Les enfants déjà inscrits à l'école Maurice SAQUER de Gratentour, en CP, CE1, CE2, CM1 (Elémentaire) n'ont pas besoin de réinscription, le passage d'un niveau à l'autre se fait automatiquement.

La cantine, le périscolaire et le centre de loisirs

La cantine : *Les inscriptions doivent se faire pour chaque année quel que soit le niveau scolaire de votre enfant.*

Le centre de loisirs : (la note du centre de loisirs vous sera remise en mairie)

INFO : Pour recevoir les informations de la mairie en direct n'hésitez pas à vous inscrire sur le site sécurisé via le lien suivant : <https://groups.google.com/forum/#!forum/gratentour/join>

INSCRIPTION ET ADMISSION SCOLAIRE

- Dossier complet à déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la Mairie avec toutes LES PIECES OBLIGATOIRES pour la mairie

PIECES OBLIGATOIRES POUR LA MAIRIE :

- o Fiche de renseignement remplie
- o Justificatif de domicile de moins de 3 mois (*la facture de portable n'est pas acceptée*)
- o Fiche de cantine *La fiche cantine est à retourner même si votre enfant ne mange pas à la cantine*

PIECES OBLIGATOIRES POUR L'ECOLE

- o Les documents remis par la mairie
- o Certificat de radiation pour les enfants changeant d'école (*nouveaux habitants sur la commune donc arrivant d'une autre école*)
- o Le carnet de vaccination
- o Le livret de famille
- o Dans le cas de séparation des parents, une copie du jugement rendant compte de l'application de l'autorité parentale
- o Dans le cas d'un exercice limité de l'autorité parentale, une copie du jugement explicitant les dispositifs relatifs à cette autorité parentale

ATTENTION ! Sans la totalité de ces documents l'admission ne sera pas validée

- Le dossier de votre enfant sera validé par l'autorisation signée par M. Le Maire.
(*L'affectation à l'école Maurice Saquer ou Thomas Pesquet se fait en fonction du secteur géographique sauf dans le cas de contraintes des effectifs*).
- **Pour finaliser l'admission** de votre enfant dans l'un des établissements scolaires, la **mairie vous contactera** pour récupérer le dossier et **vous pourrez ensuite prendre RDV** avec la directrice de l'école à laquelle votre enfant sera affecté.

Les coordonnées des directrices à utiliser après avoir récupéré le dossier complet de votre enfant :

Pour l'école Maurice SAQUER

- Directrice de l'école Maternelle : Mme MUÑOZ Camille : 05 34 27 94 02
- Directeur de l'école Élémentaire : Mme BLAISE-MARTIN Adeline : 05 34 27 94 00

Pour l'école THOMAS PESQUET (Maternelle et Élémentaire)

- Directrice de l'école Primaire : Mme PIQUET-CORSINI Sabine : 05 82 95 29 22

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À l'attention des familles

Qu'est-ce que l'application Onde ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées dans Onde (Outil numérique pour la direction d'école) dont les finalités sont la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de l'enseignement primaire, ainsi que le pilotage académique et national (statistiques et indicateurs).

Onde constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre chargé de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) de l'article 6 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD), pour le contrôle de l'obligation d'instruction et pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du même règlement pour les autres finalités.

Ont accès, dans l'application, aux données à caractère personnel vous concernant, dans la limite de leurs attributions et de leur besoin d'en connaître : le directeur d'école ou le chef d'établissement, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école ou de l'établissement et les personnes de ses services dûment habilitées, les personnes habilitées au sein de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), de la direction du numérique pour l'éducation (DNE) et au sein des directions des systèmes d'information (DSI) académiques, pour les besoins du fonctionnement du traitement, le maire de la commune de résidence de votre enfant et les agents municipaux chargés des affaires scolaires dûment habilités.

Sont destinataires de certaines données dans la limite du besoin d'en connaître : les enseignants, le principal du collège public d'affectation de votre enfant à l'entrée en classe de sixième, le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doté de la compétence du service des écoles ou relative aux activités périscolaires ainsi que les agents des services intercommunaux dûment habilités, les responsables des associations de parents d'élèves et les responsables des listes de candidats à l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école, les agents dûment habilités des services statistiques académiques, ainsi que ceux de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère, à des fins statistiques, le service de la protection maternelle et infantile du conseil départemental.

Les données relatives à votre enfant sont conservées jusqu'au terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré, à l'exception des assurances scolaires, des activités périscolaires et des grilles horaires, qui sont conservées jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, et aux personnes à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ces personnes à l'élève.

Comment exercer vos droits ?

Si votre enfant est scolarisé dans une école publique, vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant votre enfant, et exercer vos droits d'accès et de rectification que vous tenez des articles 15 et 16 du RGPD ainsi que le droit prévu à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'établissement de votre enfant, agissant sur délégation du recteur d'académie.

Si votre enfant est scolarisé dans une école privée sous-contrat, ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement.

Dans tous les cas, les droits de limitation et d'opposition prévus aux articles 18 et 21 du RGPD s'exercent auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale du département de l'établissement de votre enfant agissant sur délégation du recteur d'académie. Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction, conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi du 6 janvier 1978. Pour trouver les coordonnées du directeur académique de votre département, vous pouvez consulter le site :

<https://www.education.gouv.fr/les-regions-academiques-academies-et-services-departementaux-de-l-education-nationale-6557>

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le

délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- par courriel, à dpd@education.gouv.fr,
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>,
- ou par courrier postal, à :

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>,
- ou par courrier postal, à :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

Code *	Libellé	Code *	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITÉS	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYÉS			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprises		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : Niveau : Classe :

ÉLÈVE	
Nom de famille :	Sexe : F ☐ M ☐
Nom d'usage :	
Prénom(s) : / /	
Né(e) le : / / Lieu de naissance (commune et département) :	

REPRÉSENTANTS LÉGAUX	
Mère ☐	Père ☐ Tuteur ☐
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)	
Adresse :	
Code postal : Commune :	
L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐	
Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :	
Courriel :	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐	
Mère ☐	Père ☐ Tuteur ☐
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)	
Adresse :	
Code postal : Commune :	
L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐	
Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :	
Courriel :	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐	
Tiers délégué (personne physique ou morale) Lien avec l'élève (*) :	
Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.	
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	Organisme :
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)	
Adresse :	
Code postal : Commune :	
L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐	
Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :	
Courriel :	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐	

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

Nous acceptons que notre enfant soit photographié(e) ou filmé(e) pendant les activités scolaires : Oui ☐ Non ☐

Nom : Prénom : Niveau : Classe :

AUTRES RESPONSABLES qui ont la charge effective de l'élève (personne physique ou morale)

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales, le cas échéant.

Lien avec l'élève (*) :

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage : Organisme :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

Lien avec l'élève (*) :

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage : Organisme :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

PERSONNES À CONTACTER (si différentes des personnes déjà indiquées)

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence ☐

Autorisé(e) à venir chercher l'élève ☐

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence ☐

Autorisé(e) à venir chercher l'élève ☐

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence ☐

Autorisé(e) à venir chercher l'élève ☐

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence ☐

Autorisé(e) à venir chercher l'élève ☐

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence ☐

Autorisé(e) à venir chercher l'élève ☐

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restaurant scolaire :	Oui ☐ Non ☐	Garderie du matin :	Oui ☐ Non ☐
Études surveillées :	Oui ☐ Non ☐	Garderie du soir :	Oui ☐ Non ☐
Transport scolaire :	Oui ☐ Non ☐		

Date :

Signature des représentants légaux :

**FICHE D'INSCRIPTION
CANTINE SCOLAIRE
- ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 -**

Madame, Monsieur,

Le restaurant scolaire est géré par la Mairie. En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner cette fiche, **au plus tôt**, et ce afin de nous permettre d'effectuer les inscriptions nécessaires aux commandes de cantine scolaire pour la **rentrée 2025/2026**.

Dès retour de la présente fiche, votre (vos) enfant(s) sera (ont) **automatiquement pris en compte** pour les repas de cantine scolaire de la rentrée prochaine. **Toute annulation de la présente inscription ne pourra être effective qu'après en avoir informé directement le régisseur.**

PARENTS :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

N° tél. personnel :

N° tél. professionnel :

Adresse courriel :

ENFANTS :

Classe : NOM :
Date de naissance :

PRÉNOM :

Classe : NOM :
Date de naissance :

PRÉNOM :

Classe : NOM :
Date de naissance :

PRÉNOM :

Mon (mes) enfant(s) fréquentera (ont) la cantine scolaire :

(Mettre une croix entre les parenthèses suivant votre choix)

☐ LUNDI ☐ JEUDI
☐ MARDI ☐ VENDREDI
☐ MERCREDI
OU
☐ OCCASIONNELLEMENT*

SIGNATURE

TRÈS IMPORTANT

FICHE A RETOURNER OBLIGATOIREMENT A LA MAIRIE A L'ATTENTION DU RÉGISSEUR CANTINE
(dans la boîte aux lettres de la mairie ou par courriel à cantine@gratentour.fr)

* A cocher si aucune présence régulière n'est prévue pour la semaine. Dans ce cas, cochez uniquement la case « occasionnellement ».

